

Mise en place du Plan de surcapacité en cas d'encombrement de la salle d'urgence de Rouyn-Noranda

Rouyn-Noranda, le 3 mars 2016 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite informer la population que la salle d'urgence de Rouyn-Noranda voit son taux de fréquentation augmenter de manière constante depuis quelques jours. Cette augmentation entraîne une hausse du nombre de demandes d'admission à l'hôpital de Rouyn-Noranda.

Les équipes concernées travaillent actuellement à mettre en place plusieurs mesures temporaires afin de répondre adéquatement aux demandes d'admission, et ce, selon les modalités du Plan de surcapacité en cas d'encombrement de la salle d'urgence. Ce travail est fait en collaboration constante avec les patients, les familles et le personnel concerné.

« Il s'agit d'une situation qui peut survenir à tout moment et nous sommes bien préparés pour y répondre. Nous travaillons actuellement à évaluer chaque patient pour l'orienter vers le bon service, au bon moment et au bon endroit. Cela a mené à quatre transferts vers le Centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de Rouyn-Noranda où des locaux temporaires ont été aménagés pour accueillir les résidents jusqu'à ce qu'une chambre se libère pour eux. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les employés qui déploient des efforts constants pour offrir des soins et des services de qualité à la population », souligne Jacques Boissonneault, président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Avant de se présenter à la salle d'urgence, la population est invitée à faire l'une des actions suivantes : contacter Info-Santé en composant le 811, se présenter à l'accueil santé du CLSC ou se présenter dans une pharmacie à proximité. Également, les personnes qui ont un médecin de famille sont invitées à le contacter ou à prendre rendez-vous au Groupe de médecine de famille (GMF) de Rouyn-Noranda.

- 30 -

Source : *Krystina Sawyer*
Adjointe au président-directeur général -
relations médias

Pour entrevue : *Renée Labonne*
Direction des ressources humaines,
des communications et des affaires
juridiques
819 825-5858, poste 2509